



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 juin 2000

Amortissement des comptes 2181

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 juin 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Christian RIBBE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200312

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2000

Finances Budget Comptabilité

Amortissement des comptes 2181

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Dans certaines circonstances, la Ville de Niort peut être amenée à effectuer des travaux dans des bâtiments dont elle n'est pas propriétaire.

Le montant de ces travaux est inscrit au compte 2181 : "*Installations générales, agencements et aménagements divers (dans des constructions dont la collectivité n'est ni propriétaire, ni affectataire, ni bénéficiaire d'une mise à disposition)*".

Or, la nomenclature M 14 fait obligation d'amortir les comptes 218 : il convient donc de prévoir une durée d'amortissement pour le compte 2181.

Cependant les travaux pouvant être de nature et de valeur totalement différentes, il conviendra à chaque intervention de fixer une durée d'amortissement par délibération spécifique.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les durées d'amortissement pour les travaux suivants :

* MCPT du Fief Chapon : insonorisation (réalisé 8 000 F)	5 ans
* 33, rue du Maréchal Leclerc : Travaux de sécurité "immeuble en péril" (prévu 90 000 F)	10 ans
* Local Association AIDES : protection intrusion (prévu 50 000 F)	10 ans

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)